



Convention collective ne correspondant pas au poste occupe

Par **tessa**, le **22/04/2008** à **21:08**

Bonjour, rn rn Je suis employée chez un auxiliaire de transport, mais je suis détachée pour une compagnie aérienne...mon contrat de travail ne retranscrit absolument pas les tâches que j'effectue au quotidien. rn Je dépends de la convention collective du transport routier alors que le domaine d'activité pour lequel je travaille est l'aérien. rn Le poste que j'occupe n'apparaît pas dans la convention collective de transport routier... rn... rn Mon employeur refuse de mettre en place une grille salariale propre au poste que j'occupe, d'apposer le titre réel de mon poste sur la fiche de paye, de me faire passer des entretiens annuels Et les demandes d'augmentation de salaire sont toujours refusées depuis 7 ans alors que la société est prospère... COMMENT FAIRE POUR QUE MON EMPLOYEUR RESPECTE mes DROITS....